



## CONTRAT D'ADOPTION

Adopter un animal est d'abord un coup de cœur mais c'est surtout un engagement à vie.

---

### Adoptant

---

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél fixe :

Tél portable :

Mél :

---

### Chat

---

Nom provisoire :

Futur nom :

Sexe :

Stérilisé :  non  oui le

Date de naissance :

Couleur :

Identification :

Dernier traitement antipuce :

Dernier vermifuge :

---

### Conditions d'adoption

---

1. L'adoptant s'engage à faire castrer/stériliser et identifier l'animal adopté. Il devra nous en fournir la preuve (certificat vétérinaire) dans les 6 mois suivant l'adoption.
2. L'adoptant s'engage à procurer tous les soins nécessaires à l'animal tout au long de la vie de ce dernier.
3. En cas de déménagement, l'adoptant s'engage à mettre à jour la carte d'identification avec ses nouvelles coordonnées.
4. Si l'adoptant ne peut plus garder son chat, il s'engage à faire le nécessaire pour trouver un nouveau foyer.
5. L'association Chats du Cœur en Clunisois ne prend pas en charge d'éventuels problèmes de santé qui pourraient survenir après l'adoption.
6. L'association Chats du Cœur en Clunisois se réserve le droit de reprendre l'animal en cas de non respect des clauses de ce contrat.

Fait à

Le

Nom et signature du représentant  
de l'association

Nom et signature de l'adoptant précédé  
de la mention « LU ET APPROUVE »